



Lettre ouverte au Président de la Région Normandie

Monsieur le Président,

Les représentants élus du personnel des sites de Caen et de Rouen, avec l'appui des agents des deux sites qui se sont réunis massivement le jeudi 28 avril 2016, ont décidé de ne pas siéger au comité technique prévu le 2 mai 2016.

Pourquoi ? Cette décision est un signal d'alarme face à un processus précipité de réorganisation sur lequel ni les agents, ni leurs représentants n'ont pris, générant une situation de profond désarroi et d'incompréhension. Elle traduit leur désaccord quant au contenu et au processus de réorganisation en cours et l'appel à un changement de méthode.

De plus, les documents préparatoires pour ce comité technique du 2 mai n'ont été transmis que le jeudi 28 avril, soit hors délais par rapport aux 8 jours de rigueur pour les réunions de CT, n'ont fait l'objet d'aucune réunion préparatoire et ne sont encore à ce stade que des documents de travail. Or c'est bien un avis des représentants du personnel qui est sollicité ! Nous demandons que la représentation élue du personnel et les procédures soient respectées.

1°) Sur le projet d'organigramme

L'organigramme qui devait être présenté lors du CT :

- n'est basé sur aucun principe de construction collective et cohérente. Les représentants du personnel doivent pouvoir se prononcer au préalable sur les composantes de cette organisation : définition d'un pôle, d'un service, d'une direction, d'une DGA. Il n'indique pas les métiers de rattachement des postes déjà nommés.
- reste flou sur le positionnement de certaines missions, y compris leur localisation géographique ; des marchandages entre sites et directions s'opérant dans la plus grande opacité ;
- ne donne aucune indication sur les effectifs et leur décomposition par catégories d'agents ne permettant pas de garantir le principe d'équilibre des effectifs entre les deux sites ;
- n'est pas le fruit d'une construction participative associant les agents mais celui d'une démarche descendante sous couvert du secret.

Nous déplorons des cooptations pour les postes de directeurs et de directeurs adjoints, du « copinage », qui ne vont pas dans le sens de la transparence, alors qu'il sera demandé à de nombreux agents de passer par un jury de recrutement pour obtenir un poste.

Nous demandons une clarification des principes de construction ainsi que leur application sur l'ensemble de l'organigramme.

2°) Sur le processus de réorganisation

Nous constatons de nombreux dysfonctionnements, qui ne vont pas dans le sens d'une fusion réussie :

- Un 2^{ème} questionnaire auquel beaucoup d'agents ont eu du mal à répondre, tant les ambiguïtés sont nombreuses ..., et des réponses faites sur la base d'un

organigramme qui a déjà bougé, y compris sur la localisation géographique de certaines activités : les agents n'ont pas l'impression d'être pris au sérieux !

- Des réponses contradictoires faites aux agents et à leurs représentants : accompagnement à la mobilité, localisation de l'ADN, ... ;
- Un calendrier intenable pour les recrutements, l'organisation des agents et le passage de relais sur les dossiers.

Les désillusions se multiplient : recrutements réduits à l'ADN (les agents ont joué le jeu et se sont mobilisés, mais sans connaissance du nombre de postes ouverts), une palette réduite de choix professionnels sur site, une inquiétude grandissante de pouvoir finalement retrouver un poste, a fortiori pour les contractuels et les renforts.

3°) Sur la place faite au dialogue social

Les Organisations syndicales n'ont pu rencontrer l'Administration que 3 fois depuis janvier (et non une fois par semaine comme ce qui a pu être dit), pour des échanges principalement informels, sans ordre du jour, sans documents préparatoires et sans compte-rendu officiel !

Les représentants du personnel sont invités à émettre un avis sur la base de documents non finalisés et sur lesquels ils n'ont pu véritablement travailler et échanger avec l'Administration. Autant leur demander de signer un « chèque en blanc » !

Nous demandons

- **La mise en place d'un calendrier de rencontres et d'une véritable méthode de travail ;**
- **Une réelle discussion sur le fond avec des réponses transparentes à nos nombreuses questions, et diffusées à tous les agents.**

Les organisations syndicales sont prêtes à vous rencontrer pour discuter des changements à apporter sur le projet d'organigramme, le processus de réorganisation et le dialogue social. Des réponses tangibles et précises doivent être apportées aux agents et des engagements qui garantissent la crédibilité du dialogue social.

Dans l'attente de vos réponses, les organisations syndicales déposent un préavis de grève illimité à compter du 9 mai.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations syndicalistes.